

A propos des colonies de vacances

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

M. Peissel, député du Rhône, qui s'est inscrit pour empêcher le vote sans débat de cet extraordinaire projet, a rédigé quelques amendements qui en corrigent les dispositions les moins acceptables.

Enfin, au deuxième étage, on trouve les stands de la presse étrangère et une exposition des organismes professionnels de la presse, où figurent notamment une maquette et des dessins d'étude pour la construction à Paris d'une maison de la presse française.

On sait que le bureau de la classe 16 chargé de la présentation de l'exposition de la presse, est constitué par des personnalités appartenant aux organismes directeurs des grandes associations de presse française et internationale.

Le président est M. Henry Simon, président de la Fédération des journaux français.

Dans le discours qu'il a prononcé, à l'occasion de l'inauguration du pavillon, M. Edmond Labbé, commissaire général, a dit notamment :

« La participation de la presse à notre exposition, qui se justifie à tant de titres, apparaît comme la promesse d'une coopération ininterrompue de nations qui doit s'affirmer dans tous les domaines pour assurer la réalisation de l'idéal de paix dont elle est avant tout le prétexte ».

M. Baschet, membre de l'Institut, directeur de « l'Illustration » a ensuite pris la parole au nom du Comité de la classe 16 de la presse.

Enfin, M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat au Commerce, a prononcé un discours dans lequel il a exposé le rôle de la presse et son importance dans le monde moderne.

A l'Exposition

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Le premier étage est consacré à l'exposition collective des grands quotidiens français.

Une présentation quotidiennement renouvelée de l'information photographique sur les faits saillants de la journée, des réceptions de journalistes connus ainsi que des vedettes de l'actualité, signant sur des exemplaires des journaux du jour leurs articles ou leurs photographies, ou les informations qui leur sont consacrées, constituent les éléments d'attraction de cet ensemble.

Enfin, au deuxième étage, on trouve les stands de la presse étrangère et une exposition des organismes professionnels de la presse, où figurent notamment une maquette et des dessins d'étude pour la construction à Paris d'une maison de la presse française.

On sait que le bureau de la classe 16 chargé de la présentation de l'exposition de la presse, est constitué par des personnalités appartenant aux organismes directeurs des grandes associations de presse française et internationale.

Le président est M. Henry Simon, président de la Fédération des journaux français.

Dans le discours qu'il a prononcé, à l'occasion de l'inauguration du pavillon, M. Edmond Labbé, commissaire général, a dit notamment :

« La participation de la presse à notre exposition, qui se justifie à tant de titres, apparaît comme la promesse d'une coopération ininterrompue de nations qui doit s'affirmer dans tous les domaines pour assurer la réalisation de l'idéal de paix dont elle est avant tout le prétexte ».

M. Baschet, membre de l'Institut, directeur de « l'Illustration » a ensuite pris la parole au nom du Comité de la classe 16 de la presse.

Enfin, M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat au Commerce, a prononcé un discours dans lequel il a exposé le rôle de la presse et son importance dans le monde moderne.

Enfin, M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat au Commerce, a prononcé un discours dans lequel il a exposé le rôle de la presse et son importance dans le monde moderne.

Enfin, M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat au Commerce, a prononcé un discours dans lequel il a exposé le rôle de la presse et son importance dans le monde moderne.

Enfin, M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat au Commerce, a prononcé un discours dans lequel il a exposé le rôle de la presse et son importance dans le monde moderne.

Enfin, M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat au Commerce, a prononcé un discours dans lequel il a exposé le rôle de la presse et son importance dans le monde moderne.

Enfin, M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat au Commerce, a prononcé un discours dans lequel il a exposé le rôle de la presse et son importance dans le monde moderne.

Enfin, M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat au Commerce, a prononcé un discours dans lequel il a exposé le rôle de la presse et son importance dans le monde moderne.

Enfin, M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat au Commerce, a prononcé un discours dans lequel il a exposé le rôle de la presse et son importance dans le monde moderne.

Enfin, M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat au Commerce, a prononcé un discours dans lequel il a exposé le rôle de la presse et son importance dans le monde moderne.

Enfin, M. Max Hymans, sous-secrétaire d'Etat au Commerce, a prononcé un discours dans lequel il a exposé le rôle de la presse et son importance dans le monde moderne.

En Espagne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Les nationalistes poursuivent leur avance sur Santander

Salamanque, 28 juin. — Voici le communiqué officiel du Grand Quartier Central publié dimanche à 20 h. :

« L'armée du Nord : Front de Biscaye ; L'avance de nos troupes continue. Nous avons occupé la crête de Somogudo et les côtes 459, 415, 391, à l'ouest du pic Laguna ; les hauteurs du ponton Cabreriza. La Alta, où nous avons fait 38 prisonniers avec leurs armes ; Aranguren, Mendietta, Guenes ; les hauteurs de la Cruz et de Garay Pita Arcozuega et les hauteurs environnant ce village.

« La rivière Cadagua a été franchie par le pont de Ibarra, près de Mendietta. Nous avons également occupé les côtes 678 et 681 au sud-ouest du pic de Rioldia.

« La résistance de l'ennemi sur quelques-uns de ces points a été énergiquement brisée par nos troupes qui se sont emparées d'une grande quantité de matériel abandonné par les rouges dans leur fuite.

« Au nuit dernière, 120 personnes de droite, évadées des prisons rouges se sont présentées à nous. »

De jeunes évacués de Bilbao se voient refuser l'entrée de Jersey

Londres, 28 juin. — Le Comité d'Etat de la défense de l'île de Jersey a refusé d'autoriser l'entrée à Jersey d'un groupe d'enfants basques évacués de Bilbao, actuellement au camp de Nord Stoneyham, près de Southampton, et qui devaient être hébergés à l'orphelinat catholique du Sacré-Coeur à Saint-Helier. Aucune raison n'a été donnée pour ce refus.

Les sept navires allemands aperçus ces jours derniers au large de Gibraltar, rentrent en Allemagne

Londres, 28 juin. — Les autorités navales anglaises ont reçu un avis que les croiseurs allemands « Leipzig » et « Köln » accompagnés de quatre contre-torpilleurs et d'un sous-marin, avaient été aperçus dans le pas de Calais, se dirigeant vers le nord-est. Il se confirme donc que les sept navires allemands qui avaient été aperçus récemment au large de Gibraltar, se dirigent vers l'ouest, ont bien quitté la Méditerranée pour rentrer en Allemagne.

Le retour de sept unités allemandes a accentué l'impression de détente qui se manifeste à Londres depuis la fin de la semaine dernière. Sans sous-estimer les difficultés qui subsistent, on considère que les événements évoluent à nouveau sur le plan diplomatique et que, sauf nouvel incident, la situation peut être tenue pour nettement améliorée.

La façon dont se déroulera mardi la séance du sous-comité de non-intervention fournira d'ailleurs une indication sur le caractère de cette détente.

M. von Ribbentrop assistera aujourd'hui à la réunion du sous-comité de non-intervention

Londres, 28 juin. — Contrairement à ce qui était prévu, M. von Ribbentrop rentrera ce soir à Londres, au lieu de mercredi. L'ambassadeur du Reich assistera à la réunion du sous-comité de non-intervention, demain matin.

La Grande-Bretagne envisage le rétablissement d'un consulat à Bilbao

Londres, 28 juin. — M. Eden a annoncé cet après-midi, à la Chambre des Communes, que le Gouvernement britannique étudie actuellement la question du rétablissement de la représentation consulaire de la Grande-Bretagne à Bilbao.

Un avion de la ligne Toulouse-Casablanca essuie des coups de feu d'un avion gouvernemental d'une marque russe

Oran, 28 juin. — L'avion « Air-France » de la ligne Toulouse-Casablanca, venait de quitter lundi matin, à 10 h 25, Alicante, lorsque apercevant un avion en feu, il le survola. A ce moment, un avion gouvernemental apparut et mitrailla le trimoteur. Le pilote Rugarier vira aussitôt, vola très bas et put gagner sans encombre l'aérodrome militaire de Los Alcazars. De là, il adressa une réclamation aux autorités espagnoles. Celles-ci ont présenté leurs excuses.

L'avion a pu repartir avec ses sept passagers et est arrivé à Oran avec quelques heures de retard. L'avion était de marque russe.

LES CONFLITS SOCIAUX

Des agressions aux abords de la fabrique de chorécor Verley à Lille

Hier, à 18 h., des ouvriers de la fabrique de chorécor Verley, qui a ouvert ses portes depuis le 24 mai dernier, ont été victimes d'une agression.

Une plainte a été déposée contre les agresseurs.

Une réunion de la chambre syndicale des bouchers-tueurs du Nord et du Pas-de-Calais

Lundi, à 16 h., a eu lieu au café Français, Grand'place à Lille, l'assemblée de la chambre syndicale des bouchers-tueurs du Nord et du Pas-de-Calais sous la présidence de M. Blancart.

Après lecture de divers rapports, M. Delreux, secrétaire, fit un exposé de la question de la suppression des tueries particulières.

M. Stein, président de la Fédération des bouchers du Nord, fit une causerie sur les boucheries rurales et les lois sociales.

Enfin, M. Jacques traita des hauts commettants de l'indemnité d'éviction et du corporatisme.

M. Chautemps a reçu hier le comité exécutif de l'hôtellerie

LES POURPARLERS SERONT REPRIS LE 1er JUILLET



LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'HÔTELLERIE SORTANT DE L'HÔTEL MATIGNON.

Paris, 28 juin. — La présidence du Conseil communique ce qui suit : « Le Comité exécutif de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce des boissons a été reçu par M. Camille Chautemps à l'hôtel Matignon. Il lui a confirmé les résolutions prises à sa séance de samedi 26 juin.

« Le président du Conseil a fait un pressant appel à son esprit de conciliation et lui a demandé de vouloir bien, en raison des débats parlementaires, continuer la conversation dans la journée de jeudi.

« Les pourparlers seront donc repris à cette date. »

« Avant son entrée en ville, M. Chautemps la délégation avait conféré avec M. Bertrand.

« Après avoir quitté M. Chautemps, les délégués se sont entretenus de nouveau avec le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil.

« Notre décision est irrévocable », déclare M. Plotier

De retour au siège de la Chambre nationale de l'hôtellerie, 22, rue d'Anjou, ils se sont refusés à ajouter tout commentaire au communiqué publié à l'issue de leur entrevue à l'hôtel Matignon.



M. MOLLIARD, président du Syndicat des hôteliers

Il est à peu près certain que le conflit ne recevra aucune solution avant jeudi prochain, date fixée par le chef du gouvernement pour trouver un terrain d'entente ou un compromis.

En attendant, l'écart reste aussi grand entre les thèses en présence.

« Notre décision est irrévocable », a déclaré M. Plotier, président de la Confédération nationale des débiteurs de boissons, hôteliers, limonadiers et restaurateurs de France et des colonies, qui a ajouté : nos adhérents ne toléreront aucune dérobade. Certains même nous réclament par télégramme la fermeture immédiate. »

Le Comité exécutif de l'hôtellerie a eu une entrevue, au début de l'après-midi, avec son avocat, afin de régler quelques points juridiques, ainsi qu'avec M. Jacques, sénateur, rapporteur devant la Haute Assemblée du décret des quarante heures dans l'industrie hôtelière.

Le Comité est en outre convoqué par un certain nombre de parlementaires, demain mardi à 10 h., au Palais-Bourbon.

Les membres du Comité mettent au point, d'autre part, le texte d'une affiche intitulée : « Appel à notre clientèle », qui doit être apposée dans les établissements dont les patrons suivent le mouvement. Dans cet appel, l'hôtelier ou le restaurateur informe le public, en exprimant des regrets, que samedi 3 juillet il fermera ses portes pour protester « contre le décret arbitraire de l'application des 40 heures dans l'industrie de l'hôtellerie. »

A son tour, l'Entente des groupements de commerçants, industriels et artisans décide le principe d'une grève de solidarité

Paris, 28 juin. — L'entente des groupements de commerçants industriels et artisans, réunie lundi après-midi, salle Wagram, a adopté à l'unanimité le principe d'une grève de solidarité.

D'autre part, les jeunes gens dont la situation matérielle et de famille est exceptionnellement difficile ont décidé de compléter leur service militaire dans les mêmes conditions. Ils doivent à cet effet en faire la demande à l'officier supérieur visé ci-dessus, en fournissant toutes indications utiles.

Enfin, les jeunes gens mariés sans enfant ne pourront revendiquer l'affectation qui découle de cette situation de famille que si leur mariage a été contracté un mois avant la date fixée pour l'appel sous les drapeaux.

« Quant à ceux qui ne seront pas appelés en septembre, les jeunes gens mariés avant le 1er août, devront signaler leur situation de famille pour le 28 juillet dernier délai.

Paris, 28 juin. — La présidence du Conseil communique ce qui suit : « Le Comité exécutif de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce des boissons a été reçu par M. Camille Chautemps à l'hôtel Matignon. Il lui a confirmé les résolutions prises à sa séance de samedi 26 juin.

« Le président du Conseil a fait un pressant appel à son esprit de conciliation et lui a demandé de vouloir bien, en raison des débats parlementaires, continuer la conversation dans la journée de jeudi.

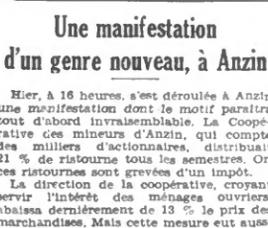
« Les pourparlers seront donc repris à cette date. »

« Avant son entrée en ville, M. Chautemps la délégation avait conféré avec M. Bertrand.

« Après avoir quitté M. Chautemps, les délégués se sont entretenus de nouveau avec le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil.

« Notre décision est irrévocable », déclare M. Plotier

De retour au siège de la Chambre nationale de l'hôtellerie, 22, rue d'Anjou, ils se sont refusés à ajouter tout commentaire au communiqué publié à l'issue de leur entrevue à l'hôtel Matignon.



M. MOLLIARD, président du Syndicat des hôteliers

Il est à peu près certain que le conflit ne recevra aucune solution avant jeudi prochain, date fixée par le chef du gouvernement pour trouver un terrain d'entente ou un compromis.

En attendant, l'écart reste aussi grand entre les thèses en présence.

« Notre décision est irrévocable », a déclaré M. Plotier, président de la Confédération nationale des débiteurs de boissons, hôteliers, limonadiers et restaurateurs de France et des colonies, qui a ajouté : nos adhérents ne toléreront aucune dérobade. Certains même nous réclament par télégramme la fermeture immédiate. »

Le Comité exécutif de l'hôtellerie a eu une entrevue, au début de l'après-midi, avec son avocat, afin de régler quelques points juridiques, ainsi qu'avec M. Jacques, sénateur, rapporteur devant la Haute Assemblée du décret des quarante heures dans l'industrie hôtelière.

Le Comité est en outre convoqué par un certain nombre de parlementaires, demain mardi à 10 h., au Palais-Bourbon.

Les membres du Comité mettent au point, d'autre part, le texte d'une affiche intitulée : « Appel à notre clientèle », qui doit être apposée dans les établissements dont les patrons suivent le mouvement. Dans cet appel, l'hôtelier ou le restaurateur informe le public, en exprimant des regrets, que samedi 3 juillet il fermera ses portes pour protester « contre le décret arbitraire de l'application des 40 heures dans l'industrie de l'hôtellerie. »

A son tour, l'Entente des groupements de commerçants, industriels et artisans décide le principe d'une grève de solidarité

Paris, 28 juin. — L'entente des groupements de commerçants industriels et artisans, réunie lundi après-midi, salle Wagram, a adopté à l'unanimité le principe d'une grève de solidarité.

D'autre part, les jeunes gens dont la situation matérielle et de famille est exceptionnellement difficile ont décidé de compléter leur service militaire dans les mêmes conditions. Ils doivent à cet effet en faire la demande à l'officier supérieur visé ci-dessus, en fournissant toutes indications utiles.

Enfin, les jeunes gens mariés sans enfant ne pourront revendiquer l'affectation qui découle de cette situation de famille que si leur mariage a été contracté un mois avant la date fixée pour l'appel sous les drapeaux.

« Quant à ceux qui ne seront pas appelés en septembre, les jeunes gens mariés avant le 1er août, devront signaler leur situation de famille pour le 28 juillet dernier délai.

Le Comité exécutif de l'hôtellerie

LES POURPARLERS SERONT REPRIS LE 1er JUILLET



LE COMITÉ EXÉCUTIF DE L'HÔTELLERIE SORTANT DE L'HÔTEL MATIGNON.

Paris, 28 juin. — La présidence du Conseil communique ce qui suit : « Le Comité exécutif de l'hôtellerie, de la restauration et du commerce des boissons a été reçu par M. Camille Chautemps à l'hôtel Matignon. Il lui a confirmé les résolutions prises à sa séance de samedi 26 juin.

« Le président du Conseil a fait un pressant appel à son esprit de conciliation et lui a demandé de vouloir bien, en raison des débats parlementaires, continuer la conversation dans la journée de jeudi.

« Les pourparlers seront donc repris à cette date. »

« Avant son entrée en ville, M. Chautemps la délégation avait conféré avec M. Bertrand.

« Après avoir quitté M. Chautemps, les délégués se sont entretenus de nouveau avec le sous-secrétaire d'Etat à la présidence du Conseil.

« Notre décision est irrévocable », déclare M. Plotier

De retour au siège de la Chambre nationale de l'hôtellerie, 22, rue d'Anjou, ils se sont refusés à ajouter tout commentaire au communiqué publié à l'issue de leur entrevue à l'hôtel Matignon.



M. MOLLIARD, président du Syndicat des hôteliers

Il est à peu près certain que le conflit ne recevra aucune solution avant jeudi prochain, date fixée par le chef du gouvernement pour trouver un terrain d'entente ou un compromis.

En attendant, l'écart reste aussi grand entre les thèses en présence.

« Notre décision est irrévocable », a déclaré M. Plotier, président de la Confédération nationale des débiteurs de boissons, hôteliers, limonadiers et restaurateurs de France et des colonies, qui a ajouté : nos adhérents ne toléreront aucune dérobade. Certains même nous réclament par télégramme la fermeture immédiate. »

Le Comité exécutif de l'hôtellerie a eu une entrevue, au début de l'après-midi, avec son avocat, afin de régler quelques points juridiques, ainsi qu'avec M. Jacques, sénateur, rapporteur devant la Haute Assemblée du décret des quarante heures dans l'industrie hôtelière.

Le Comité est en outre convoqué par un certain nombre de parlementaires, demain mardi à 10 h., au Palais-Bourbon.

Les membres du Comité mettent au point, d'autre part, le texte d'une affiche intitulée : « Appel à notre clientèle », qui doit être apposée dans les établissements dont les patrons suivent le mouvement. Dans cet appel, l'hôtelier ou le restaurateur informe le public, en exprimant des regrets, que samedi 3 juillet il fermera ses portes pour protester « contre le décret arbitraire de l'application des 40 heures dans l'industrie de l'hôtellerie. »

A son tour, l'Entente des groupements de commerçants, industriels et artisans décide le principe d'une grève de solidarité

Paris, 28 juin. — L'entente des groupements de commerçants industriels et artisans, réunie lundi après-midi, salle Wagram, a adopté à l'unanimité le principe d'une grève de solidarité.

D'autre part, les jeunes gens dont la situation matérielle et de famille est exceptionnellement difficile ont décidé de compléter leur service militaire dans les mêmes conditions. Ils doivent à cet effet en faire la demande à l'officier supérieur visé ci-dessus, en fournissant toutes indications utiles.

Enfin, les jeunes gens mariés sans enfant ne pourront revendiquer l'affectation qui découle de cette situation de famille que si leur mariage a été contracté un mois avant la date fixée pour l'appel sous les drapeaux.

« Quant à ceux qui ne seront pas appelés en septembre, les jeunes gens mariés avant le 1er août, devront signaler leur situation de famille pour le 28 juillet dernier délai.

La croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand sera remise à M. Verspieren

jeudi prochain

Nous avons déjà annoncé la flatteuse distinction dont a été l'objet notre distingué concitoyen, M. Pierre Verspieren, qui a reçu du Saint-Père la croix de chevalier de Saint-Grégoire-le-Grand.

A cette occasion, l'Union des sociétés sportives de Roubaix, dont M. Pierre Verspieren fut président, organise un banquet pour jeudi prochain 1er juillet, au cours duquel sera décoré leur élu.

La réunion se déroulera au Cercle Saint-Martin, 35, rue du Vieil-Abreuvoir.

BONNE TABLE. BONS VINS, service soigné. Hôte Excelsior, 62 Place, 1^{er} et 18

Mort de M. Budelet, chef de bataillon honoraire des sapeurs-pompiers de Roubaix

Dimanche, vers 17 h. 45, rue du Blanc-Sau, à Tourcoing, un villard s'affaissa subitement sur le trottoir quand on le releva, on aperçut que l'homme était mort. Il avait succombé à une foudroyante affection cardiaque.

Le cadavre fut déposé à la morgue de M. Budelet, chef de bataillon honoraire du corps des sapeurs-pompiers de Roubaix qui habitait chez sa fille, 10, rue du Soudan, à Tourcoing. Avec lui disparaît un des rares survivants de cette phalange d'élite de cette poignée de « volontaires » qui longtemps constituèrent à Roubaix la seule équipe de défense contre l'incendie.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

Sculpteur sur pierre, M. Budelet était entré comme volontaire à la compagnie des sapeurs-pompiers, le 23 décembre 1883. De grand en grand, il devait mériter les galons de sous-lieutenant le 18 juin 1900.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

M. Budelet fut parmi les plus ardents de ces compagnons braves qui effectuèrent une longue et brillante carrière, d'aussi haut mérite que, comme « volontaire », elle n'était pas rétribuée. Ce qui n'empêcha pas M. Budelet et ses compagnons de servir avec honneur et vaillance toute leur énergie, avec héroïsme même, chaque fois qu'un appel leur était venu.

LE SWEEPSTAKE DU GRAND PRIX L'ATTRIBUTION DES GROS LOTS DE LA TRANCHE SPÉCIALE DE LA LOTERIE NATIONALE

Voici comment se répartissent les gros lots de la tranche spéciale de la Loterie nationale :

Le billet 56.913, série 9, gagne 5 millions. Le billet 53.792, série 7, gagne 3 millions. Les billets de la série 9 se terminant par 6.509 gagnent chacun 500.000 francs.

LA PROCHAINE VISITE DU CARDINAL PACELLI A PARIS ET LISIEUX

C'est le 1